

CD Presse Actualités & articles thématiques

L'actualité française et internationale, articles généralistes, bons plans

Un prothésiste dentaire compte se présenter aux élections présidentielles de 2012 pour défendre les patients

Publié le 24 octobre 2011 par [Catherine Desbiangue](#)



prothèse dentaire

Condamné pour exercice illégal de la profession de Chirurgien-dentiste, à une interdiction à vie d'exercer sa profession, Michel Benhaïm, prothésiste dentaire des Hautes-Alpes, poursuit son combat en se présentant à l'élection présidentielle. Le but ? Faire connaître au grand public le problème des prothèses dentaires en France qu'il considère comme un monopole injuste exercé par les chirurgiens dentistes.

Michel Benhaïm, prothésiste dentaire, a été condamné en appel en octobre 2011, à l'interdiction définitive d'exercer sa profession ainsi qu'à une peine de prison de 6 mois avec sursis et 1 000 euros de dommages et intérêts pour le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes. Une procédure en cassation est prévue. Son méfait ? Avoir posé lui-même des prothèses dentaires dans la bouche de patients ce qui est interdit par la loi.

Outre la **procédure en cassation**, Michel Benhaïm ne tient pas à en rester là car il compte également se présenter à l'**élection présidentielle de mai 2012** et des courriers ont déjà été expédiés

Orange
L'actualité française et internationale, articles généralistes, bons plans
Publié le 24 octobre 2011 par Catherine Desbiangue
Un prothésiste dentaire compte se présenter aux élections présidentielles de 2012 pour défendre les patients
CD Presse Actualités & articles thématiques

à des personnalités locales dans ce sens pour obtenir des soutiens et des signatures. Il a également envoyé une **demande d'audience à Nicolas Sarkozy** pour lui exposer la véritable problématique du secteur de la prothèse dentaire en France.

En réalisant cette démarche, Michel Benhaïm tient à attirer l'attention du public, des différents candidats et des médias sur les profondes difficultés que connaît sa profession soumise à la **concurrence déloyale** des prothésistes chinois ou malgaches qui attirent de plus en plus la clientèle des chirurgiens dentistes français pour des raisons de prix d'achat d'appareils dentaires dont la qualité n'est pas forcément au rendez-vous. Il tient également à expliquer que la France reste pratiquement le seul pays du monde à imposer le passage obligé par un chirurgien dentiste pour la pose de prothèses dentaires ce qui n'est pas sans incidence sur le prix final de l'appareillage pour les patients. Ailleurs en effet, la **profession de denturologiste** est reconnue, soit les mêmes fonctions qu'un prothésiste à la différence près que ce dernier a l'autorisation d'intervenir en bouche en supprimant, au passage, les marges élevées que les dentistes effectuent pour les prises d'empreinte et les différents essayages.

Ses revendications sont finalement assez simples et de bon sens

- autorisation pour les prothésistes dentaires de travailler directement avec les patients au même titre que tous les professionnels de l'appareillage médical en France et au même titre que les professionnels dentaires dans le monde et en Europe plus particulièrement,
- demande d'amnistie pour tous les prothésistes dentaires condamnés pour exercice illégal de la profession de chirurgien dentiste,
- mise en place d'une table-ronde avec tous les acteurs concernés par la fabrication et le coût des prothèses dentaires,

- création au ministère de la santé d'un bureau de recherche et d'études consacré à l'évolution du marché de la prothèse dentaire depuis trop longtemps à la merci des seuls chirurgiens dentistes.

Il compte, dans sa croisade, obtenir aussi le **soutien des mutuelles** et si vraiment les dentistes n'avaient rien à se reprocher, l'on ne voit pas pourquoi ils refuseraient le débat pour faire état de leur point de vue.

Faire parler de ce réel problème de santé publique qu'est devenu le secteur de la prothèse dentaire, est le but véritable de Michel Benhaïm afin que toute la problématique soit réellement mise sur la table et connue du grand public. En effet, il semblerait que les prothésistes dentaires qui abordent cette question soient rapidement boycottés par certains chirurgiens dentistes dont le chiffre d'affaires provient, pour l'essentiel, des prothèses dentaires, pourtant de plus en plus inaccessibles pour la moyenne des Français...

Autres articles de la même thématique :

<http://cdpresse.fr/2011/09/30/prix-des-protheses-dentaires-ca-bouge-dans-les-antilles/>

<http://cdpresse.fr/2011/06/28/tarifs-et-origine-des-protheses-dentaires-les-prothesistes-en-appellent-au-senat/>

<http://cdpresse.fr/2010/11/18/protheses-dentaires-c%e2%80%99est-le-flou-artistique-en-france-malgre-la-loi/>

<http://cdpresse.fr/2010/09/12/protheses-dentaires-les-dentistes-s%e2%80%99en-mettraient-ils-plein-les-poches/>